



Dossier de candidature

Contrat post-doctoral

Germaine Tillion 2013-2014

UMR 8173 Chine, Corée, Japon

Programme « Paris Nouveaux Mondes »

PRES héSam

Partie I - Projet post-doctoral

Villes chinoises en transformation.

Processus de façonnage de la mémoire et du patrimoine.

L'Unité Mixte de Recherche « Chine, Corée, Japon » (UMR 8173) dirigée par François Gipouloux (directeur de recherche CNRS) est composée de trois entités associées : le Centre d'Études sur la Chine Moderne et Contemporaine (CECMC), le Centre de recherches sur la Corée (CRC) et le Centre de recherches sur le Japon (CRJ)¹. L'unité mène des recherches participant d'un large éventail de disciplines - histoire, économie, anthropologie, sociologie, géographie, sciences politiques, sciences religieuses et philosophie - au travers d'axes de recherche transversaux mais également de projets plus spécifiquement ancrés sur l'un des trois pays. En tant qu'unité mixte de recherche CNRS-EHESS, le laboratoire est l'un des partenaires du PRES héSam dont le Programme NexT et la thématique « Dynamiques Asiatiques » est particulièrement intéressante pour ses membres.

Le projet de post-doctorat proposé dans ce document s'intègre dans le volet « villes et mémoires » au sein de l'axe « villes et métropoles » de cette thématique. En effet, il vise par le biais d'une enquête de terrain à « une analyse des modes de conception et de production du patrimoine urbain, ainsi que celle des fondements et de la dynamique de ce patrimoine dans la société contemporaine »².

Intitulé « Villes chinoises en transformation : processus de façonnage de la mémoire et du patrimoine », ce projet souhaite initier une recherche sur les processus de recomposition du patrimoine - matériel et immatériel - et de la mémoire dans un contexte de profondes transformations urbaines (destruction, reconstruction ou déplacement de villes) que l'on peut observer aujourd'hui en Chine. L'approche privilégiée dans le cadre de cette étude sera l'observation et l'analyse ethnologique à partir d'une étude de terrain dans un site urbain profondément modifié et restructuré. Il s'agira d'analyser le processus de façonnage du tissu symbolique de la ville nouvelle ainsi que des références spatiales et mémorielles qui la structurent et lui donnent forme à travers sa transformation. Le projet vise à étudier les modes de formation, de circulation et d'adoption de repères et de représentations, que les groupes sociaux mobilisent pour penser et s'appropriier un nouvel espace de vie. Dans quelle mesure une équipe municipale et des habitants façonnent

¹ <http://preprod-new.ehess.fr/umr-ccj/?lang=fr> [consulté le 30/10/2013]

² Texte de l'appel à projet Chercheur, programme NExT du PRES héSam Dynamiques asiatiques. Échanges, réseaux, mobilités, <http://www.cefc.com.hk/uf/file/CEFC%20Taipei%20pdf/Hesam-chercheurs.pdf>, p. 13. [Consulté le 30/10/13]

respectivement mais aussi ensemble une mémoire propre à leur nouvelle ville et composent un nouvel ensemble patrimonial à partir d'éléments anciens et nouveaux ?

Ce travail visera à compléter les études existantes qui, jusqu'à présent, se sont principalement concentrées soit sur la problématique de conservation de l'ancien, soit sur le thème de l'extension urbaine et le nouveau bâti des villes transformées sans poser la question du rapport au passé dans une situation inédite de reconstruction ou déplacement.

En outre, ce sujet est d'importance en Chine aujourd'hui, le pays expérimentant une dynamique urbaine sans précédent. Près de 300 villes nouvelles ont été construites en vingt ans. La moitié des villes de plus d'un million d'habitants a été créée *in extenso* au cours des trente dernières années. Par ailleurs, depuis 2011, pour la première fois de l'histoire, davantage de Chinois vivent dans des bourgs et des villes que dans des villages. La croissance des petites villes en zone rurale est aujourd'hui vivement stimulée par les dirigeants chinois qui visent par ce biais à porter à 70% le taux de population urbaine dans le pays en 2025. Enfin, la montée globale des eaux impliquera par ailleurs le déplacement planifié de nombreuses villes côtières de Chine au cours des prochaines décennies.

Ce projet post doctoral du Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine, sera porté principalement par l'axe transversal « Techniques, objets et patrimoine immatériel en Chine, en Corée et au Japon (XVIe-XXIe siècle) ». Ce projet de recherche, pionnier au sein de l'unité, s'intéresse aux processus de patrimonialisation en Chine tant au point de **vue** du patrimoine matériel que du patrimoine culturel immatériel. En outre, ce projet s'inscrit également dans un second programme majeur du laboratoire : le programme européen (7ème PCRD) « UrbaChina. L'urbanisation durable en Chine à l'horizon 2050 : approches historiques et comparatives ».

Bénéficiant à ces deux groupes de recherche, le projet post-doctoral présenté ci-dessous apportera des éléments pour penser les transformations urbaines au travers des relations de la population et des édiles avec la mémoire et avec les patrimoines matériels et immatériels.

1. L'étude du patrimoine culturel matériel et immatériel / axe TOP du Centre Chine

Au cours des quinze dernières années, la question du patrimoine en Chine a suscité un intérêt grandissant parmi les chercheurs. Sur le sujet, des rencontres ont été organisées telles des journées d'études (par exemple *Formes et usages de la préservation du patrimoine en Chine*, à Bordeaux en 2011), des panels de colloque (tel *Living heritage in China today* dirigé par Macdonald à l'université de Manchester en 2013), voire des colloques internationaux (*La sauvegarde du vieux Pékin* organisé à Pékin en 2002 ; *Asian Heritage at the Crossroads* organisé à Hong Kong en 2007 ; ou la conférence de l'Association of Asian Studies *Asia in Motion: Heritage and Transformation*

qui se déroulera à Singapour en 2014). Les publications se sont développées en nombre croissant sur des thèmes variés liés au patrimoine.

Certaines se sont attachées à l'étude des pratiques et des politiques de sauvegarde (Fresnais, 2001 ; Allain, Bing et Christiany, 2002 ; Svensson, 2006 ; Blumenfield et Silverman, 2013 ; Shepherd et Yu, 2013). D'autres ont discuté l'articulation mémoire/patrimoine mettant en regard différentes époques de l'histoire chinoise telles que la période des concessions étrangères ou la révolution culturelle (Kreissler, 2005 ; Bellocq, 2006 ; Bujard et Ju, 2007 ; Tieben, 2007 ; Goulard, 2013). Les enjeux touristiques et l'impact de la patrimonialisation de sites religieux ont également été examinés (Buffetrille, 1989 ; Lasserre, 2008 ; Le Mentec, 2006). Des réflexions ont aussi été menées plus spécifiquement sur la notion même de patrimoine (Chang et Van Praët, 2000 ; Zhang Liang, 2003). Et plus récemment, des ethnologues ont examiné la vague de construction de musée en Chine et à Taiwan (Baptandier et Trémon, 2012 ; Bodolec, 2013).

L'introduction, en Chine, de la nouvelle convention de l'UNESCO sur la sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel³ à partir de 2006 a suscité de nouvelles recherches dont les membres du CECMC ont été pionniers dès 2008 au sein notamment d'un séminaire à l'EHESS, « Savoirs techniques et patrimoine culturel immatériel (XVIe-XXIe siècle) en Chine : formation, tradition, transmission » (Frédéric Obringer, Caroline Bodolec et Françoise Sabban). Un axe de recherche éponyme s'est attaché, à partir de 2010, à analyser les notions même introduites par la Convention de l'UNESCO et la façon dont celle-ci fut appréhendée et instaurée sur le territoire chinois. L'objectif principal de la convention est, selon l'article 2, « la protection de toutes les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel ». De tels éléments peuvent apparaître dans des domaines variés tels que les traditions et expressions orales, les arts performatifs, les pratiques sociales, les rituels, les fêtes, les savoir-faire des artisans ou encore les connaissances et pratiques portant sur la nature et l'univers.

La République populaire de Chine compte parmi les États les plus actifs pour son application : elle encourage chaque province, district, voire chaque municipalité à faire émerger une pratique culturelle suffisamment représentative de son identité pour être portée et valorisée comme patrimoine immatériel. Celui-ci pouvant être ensuite choisi par les instances culturelles pour une inscription sur les listes provinciales et nationales. Les conséquences en termes de soutien à la transmission d'une part et d'exploitation touristique d'autre part peuvent être considérables. Les

³ La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a été adoptée le 17 octobre 2003 mais est entrée en vigueur le 20 avril 2006, trois mois après la ratification du trentième État (la Roumanie). La Chine a ratifié la convention le 2 décembre 2004.

impacts et les enjeux du patrimoine culturel immatériel constituent aujourd'hui des objets de recherche stimulant un vif intérêt pour les membres du CECMC menant activement des recherches sur les implications de cette convention en Chine.

Le séminaire « Savoirs techniques et patrimoine culturel immatériel (XVIe-XXIe siècle) en Chine : formation, tradition, transmission » a été remplacé en 2012 par une autre structure d'enseignement intitulée « Usages techniques, objets élaborés et patrimoine culturel immatériel dans le monde chinois » (Frédéric Obringer, Michela Bussotti et Caroline Bodolec) qui reste dans la continuité de l'activité de recherche précédente tout en renouvelant les questionnements et les objets d'étude. Depuis cinq années maintenant, cette réunion bi-mensuelle de chercheurs et d'étudiants permet d'échanger sur l'impact et les enjeux de la nouvelle convention de l'Unesco ainsi que de mettre en relief les problématiques sous-tendues par la notion de patrimoine immatériel mais aussi de son corollaire indissociable - le patrimoine matériel. Citons, parmi les chercheurs qui ont ainsi été accueillis : Sabine Trébinjac, Chiu Che Bing, Patricia Batto, Élisabeth Allès, Zhao Bing, Maylis Bellocq, Adeline Herrou, Katiana Le Mentec, Catherine Capdeville ou encore Thomas Montreau. Ce séminaire a permis la constitution d'un réseau de chercheurs sur ces questions, d'étendre la bibliographie et d'approfondir la réflexion sur le patrimoine matériel et immatériel. Les billets de recherche publiés régulièrement sur les *Carnets du Centre Chine* offrent une visibilité aux travaux développés dans le cadre de cet axe de recherche⁴.

Pour le quinquennal 2014-2018, un nouvel axe de recherche a été mis en place. Intitulé « Techniques, Objets et Patrimoine culturel immatériel en Chine, en Corée et au Japon (TOP) », ce projet élargit les approches et souhaite permettre des réflexions impliquant les trois pays⁵. En effet, si ce programme de l'UNESCO est le résultat de longues négociations intergouvernementales, les pays asiatiques y eurent une influence cruciale. Le Japon d'abord, en raison de son important soutien financier et de l'influence de K. Matsuura, directeur général de l'UNESCO entre 1999 à 2009. L'expression « Intangible cultural Heritage » est elle-même inspirée d'un concept japonais et d'un programme précédent « Living Human Treasures » mis en place en 1994 sur proposition de la République de Corée. Aujourd'hui - alors que 155 États ont signé la Convention - le Japon, la Corée et la Chine constituent les membres les plus actifs dans la promotion de ce programme, la soumission de dossier et les nominations. Ils représentent 25% des éléments présents sur la liste de cette Convention et accueillent l'ensemble des centres de l'Unesco dédiés au patrimoine immatériel.

L'axe TOP regroupe des membres du CECMC (Caroline Bodolec, Danielle Elisseeff, Isabelle Landry-Deron, Aleksandra Majstorac-Kobiljski, Frédéric Obringer, Sylvie Pasquet,

4 <http://cecmc.hypotheses.org/category/projet-de-recherche/savoirs-techniques-et-patrimoine-culturel-immateriel> [Consulté le 30/10/13]

5 <http://umr-ccj.ehess.fr/index.php?id=771> [Consulté le 30/10/13]

Françoise Sabban, Isabelle Thireau, Wang Li), des étudiants affiliés au CECMC (Adrien Bossard ; Cyrielle Perilhon ; Ran Tian ; Xie Lingqiong ; Xie Xinzhe ; Lee Yo ; Aël Thery ; Zhang Hezhi) ainsi que des membres du Centre Corée (Kim Daeyeol, A. Delissen et V. Gelézeau, Hong Seo-yeon) et du Centre Japon (Arnaud Nanta). Des participants extérieurs ont également été intégrés à cette réflexion collaborative (tel Chiu Che Bing de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Villette, Marta Hanson de l'université John Hopkins, Mau Chuan-hui de l'université National Tsing Hua à Taiwan, Delphine Spicq du Collège de France, ou encore Zhao Bing du Centre de recherche sur les civilisations d'Asie Orientale).

Objectif du post-doctorat Germaine Tillion dans l'axe TOP

Les chercheurs impliqués dans l'axe transversal TOP observent et analysent à la fois les textes juridiques de la mise en œuvre de la Convention sur le patrimoine immatériel (Wang 2013) et les conséquences de l'inscription de certaines pratiques culturelles sur la liste nationale chinoise du patrimoine culturel immatériel ainsi que sur les listes de l'Unesco - la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, la liste de sauvegarde urgente ou le registre des bonnes pratiques - (Obringer 2011; Bodolec 2012).

Néanmoins, le patrimoine culturel immatériel ne se réduit pas aux éléments élus par les instances étatiques chinoises et les organisations internationales telles l'UNESCO. Alors que l'administration chinoise a défini des critères spécifiques et une limite de cent années d'existence pour qu'un élément puisse être reconnu comme patrimoine culturel immatériel, les membres de l'axe de recherche « Techniques, objets, patrimoine » souhaitent également s'intéresser aux pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire relevant de la culture immatérielle mais ne bénéficiant pas de classement et faisant par ailleurs, contrairement à l'idée fixée par les instances officielles, l'objet de transformation, d'innovation ou de création dans la société contemporaine. Il semble pertinent de dépasser l'étude des actions et des impacts de protection d'éléments « immuables » classés par les instances officielles comme « patrimoine » pour mettre en regard ces processus avec les patrimoines culturels immatériels nouveaux ou en transition, observer leur façonnage, leur recomposition ainsi que leur lien avec des éléments matériels (objets, bâtiments) dans le contexte des profondes transformations, notamment urbaines que connaît le pays.

En effet, en Chine, les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire que les groupes sociaux reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel sont aujourd'hui l'objet de bouleversements au travers des restructurations que connaissent les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés. Les traces du passé mais également les lieux représentatifs des pratiques et représentations culturelles immatérielles sont

restructurés ou réaménagés lorsqu'ils ne sont pas déplacés ou détruits. Les habitants réagissent à ces transformations de leur environnement, de leurs références culturelles et de leurs marqueurs spatiaux par bien des façons. Ils adaptent, rejettent, négocient ou réinventent traditions et expressions orales, arts performatifs, pratiques sociales, rituels, fêtes, savoir-faire artisans, connaissances et les pratiques portant sur la nature et l'univers.

C'est à partir d'un terrain encore peu étudié du point de vue de l'anthropologie que le post-doctorat Germaine Tillion visera à enrichir cette nouvelle approche du patrimoine en Chine et la réflexion au sein de l'axe TOP : la composition du patrimoine matériel et immatériel urbain, le façonnage de la mémoire des références, pratiques, connaissances, expressions et représentations sociales associés à une ville transformée.

Tandis que des travaux des chercheurs se sont concentrés sur la protection du patrimoine dans les villes en mutation (tels les anciens quartiers de Pékin - les Hutong - qui ont peu à peu été remplacés par les quartiers flambants neufs à l'exception de quelques vestiges proposés aux touristes), ce projet de recherche post-doctoral déplace la focale pour interroger l'élaboration, par des habitants et par une municipalité, d'un nouveau patrimoine urbain. Il s'agit de comprendre comment des acteurs mobilisent des références et marqueurs passés ou nouveaux pour former un ensemble signifiant et adapté à leur besoin pour penser et s'inscrire dans une ville nouvelle. Bref, il est question de réfléchir, par une étude de cas, à la façon dont se fait le patrimoine.

L'objet de recherche du post-doctorat concernera le patrimoine en situation de transformation urbaine. Le concept de patrimoine est ici envisagé dans un sens large. Il s'agit non seulement de s'intéresser aux éléments du bâti - vestiges ou nouveaux bâtiments servant de point de référence (des temples anciens ou des tours ultramodernes par exemple) - ou le patrimoine paysager et naturel (arbres, rochers, parcs), mais d'envisager également le patrimoine mémoriel (comme les références du passé associées à la ville) et le patrimoine immatériel de la ville (tels les nominations du tissu urbain, les légendes et rumeurs portant sur la fondation du lieu ou encore les marqueurs spatiaux virtuels). Toute structure urbaine s'éclaire, en effet, au travers de multiples réseaux de lieux signifiants, matérialisés ou non, mais que les acteurs sociaux identifient au travers de grilles de lecture par matérialisation allégorique et visualisation mémorielle. Dans le contexte de la ville en mutation, il s'agira d'identifier ces « traces » qui s'emboîtent, se juxtaposent ou se chevauchent pour tisser - dans le cadre d'une transformation urbaine - une géographie de l'invisible qui fait sens pour les habitants et la municipalité.

Bien que ce processus ne soit pas propre à la Chine, il est largement reconnu que, dans ce pays, le passé est régulièrement convoqué par des acteurs très différents et dans des registres

multiples. La population emploie des références passées pour se constituer des identités, envisager son présent et s'exprimer. Par ailleurs, que ce soit à l'époque impériale ou à celle de la République, les officiels se sont, sans cesse, appuyés sur l'histoire et l'archéologie pour tenter de se donner une légitimité politique ou pour stimuler la cohésion nationale et le patriotisme. Il semble donc particulièrement pertinent d'examiner la transformation de la ville sous l'angle de la mémoire et du patrimoine recomposé dans le cadre de l'étude de la dynamique urbaine contemporaine en Chine.

L'enquête du post-doctorant devra être menée au sein d'une petite ville ayant connu de profonds bouleversements : par exemple un chef-lieu de district déplacé, reconstruit ou assemblé de plusieurs bourgs à la suite d'une catastrophe naturelle (tremblement de terre, inondation, glissement de terrain) ou d'une décision politique (planification urbaine régionale, grand projet d'aménagement, création d'un barrage, d'un réservoir ou d'une zone militaire).

Pourquoi ce choix ? D'une part, plutôt que de prendre comme objet d'étude une pratique ou un objet patrimonialisé expérimentant un changement profond dans la Chine contemporaine, il nous a semblé pertinent de choisir un contexte stimulant d'un point de vue heuristique - le bouleversement d'une ville - et d'y envisager les processus de patrimonialisation par une approche spécifique: les représentations du nouvel espace urbain, les expressions qui permettent de le nommer ou encore les façonnages de repères qui ont permis d'élaborer sa structure. Il s'agit en effet de ne pas penser ces aspects comme isolés les uns des autres mais de réfléchir à la complexité de leur enchevêtrement et de leurs interactions. Le choix d'une petite ville permettra d'envisager, par cette approche, davantage d'éléments.

D'autre part, construire une ville, c'est, pour l'administration, la nécessité d'une réflexion en amont pour concevoir une nouvelle urbanité qui souvent prend en compte l'importance des patrimoines les plus représentatifs et les plus signifiants : déplacement des monuments, création de musées et de parcs patrimoniaux. Cela nécessite une opération de façonnage d'un nouveau patrimoine immatériel urbain en lien avec l'aspect matériel du processus, que ce soit du point de vue de la fondation de la ville (organisation de cérémonies de fondation, instauration de fête ou site commémorant la fondation, diffusion de légende de fondation), de la création d'une identité pour la ville (en choisissant une pratique, un savoir-faire, un événement marquant du passé), ou de la stimulation de l'intégration des nouveaux habitants originaires parfois de différents lieux et réunis dorénavant au sein d'une nouvelle structure urbaine. La municipalité peut alors avoir recours aux références matérielles et immatérielles des anciens lieux de vie (vestiges déplacés ou reconstitués, noms de lieux transposés, lieux de culte reconstruits, etc.).

L'objectif du post-doctorat sera d'identifier les acteurs au cœur des décisions et d'analyser leurs actions: quels éléments patrimoniaux matériels et immatériels les instances dirigeantes ont-elles souhaité mettre en avant ? Il s'agira en outre d'examiner dans quelle mesure le nouveau tissu symbolique urbain a été réfléchi par la municipalité. Les contextes de création urbaine sont souvent l'occasion de projets et de réflexions sur la ville idéale, il sera important de les identifier. Le contexte d'une ville nouvelle ou transformée permet ainsi d'observer et d'étudier les processus de recomposition d'un patrimoine immatériel et d'une mémoire urbaine à l'œuvre au sein des instances dirigeants. Mais cette situation est aussi particulièrement heuristique si l'on considère les pratiques des habitants de la nouvelle ville qui, eux aussi, portent un patrimoine culturel immatériel. Ce projet de recherche prendra en compte tant les initiatives des dirigeants que celles des habitants. Il sera question d'examiner comment les volontés politiques et les actions des résidents fonctionnent ensemble et comment ils communiquent. Le rôle des groupes intermédiaires à la fois institutionnalisés (associations) et non institutionnels (collectifs de quartier, groupes religieux) devra également être envisagé. Quels sont points d'entente et de confrontation ou de résistance passive ? Comment les nouveaux repères mis en place par les institutions pour caractériser le nouvel espace sont-ils reconnus ou mis de côté par la population ? Quelles sont les propositions saisies par les habitants, celles qui font l'objet de détournement ? Voilà quelques-unes des questions qu'il sera intéressant de poser.

En axant le projet de recherche sur une petite structure urbaine, ce post-doctorat alimentera aussi de façon décisive les problématiques envisagées par le programme européen « UrbaChina » mené au sein de l'UMR 8173.

2. L'étude des transformations urbaines / projet européen UrbaChina

En 2012, un projet coopératif européen de quatre ans fut lancé dans le cadre du 7e PCRD et dirigé par François Gipouloux (directeur de recherche CNRS au CECMC). Intitulé UrbaChina, il réunit un consortium de onze prestigieuses institutions de recherche chinoises et européennes centrant leur réflexion sur la question de l'urbanisation en Chine, par des approches historiques et comparatives⁶. L'objectif premier de ce programme concerne le développement durable. La question des enjeux de la ville chinoise contemporaine est au cœur de la problématique de ce projet européen dont l'objectif est d'analyser les grands courants qui vont structurer l'urbanisation en Chine à l'horizon 2050. Il s'agit notamment d'explorer les conséquences de l'urbanisation massive que va connaître la Chine au cours des prochaines décennies sur l'environnement, la demande de ressources rares, les matières premières ainsi que les infrastructures et les services. Quatre villes au profil très différencié ont été choisies par ce programme de recherche pour analyser les réponses aux défis de

⁶ Voir le blog de recherche sur la plateforme Hypothèse : <http://urbachina.hypotheses.org/32> [Consulté le 31/10/13]

l'urbanisation durable : Shanghai, Chongqing, Kunming, et Huangshan. Les chercheurs investis dans le programme UrbaChina mettent en œuvre une méthodologie pluridisciplinaire, mobilisant géographie économique, économie urbaine, études environnementales, sociologie, anthropologie et histoire. Ils concentrent principalement leurs travaux sur quatre axes de recherche : 1) Les fondations institutionnelles de l'urbanisation (François Gipouloux, Ai Chihan, Sébastien Goulard, Peter Daniels, Du Debin, Liu Shouying, Ni Pengfei). 2) La politique foncière et la fracture ville-campagne (Althar Hussain, Yi Ding, Liu Weidong, Liu Shenghe). 3) Les infrastructures et les services en matière de santé et d'environnement (Andrea Ricci, Loredana Marmora, Olivia Bina, Ma Zhong, Gong Yazhen, Craig Hart, Xie Xianzheng). 4) L'évolution des styles de vie en milieu urbain.

Le projet UrbaChina s'intéresse de près aux facteurs décisifs et aux tendances de l'urbanisation telle que la migration de centaines de millions de paysans des campagnes vers les zones urbaines. Il prévoit d'examiner les nouvelles responsabilités des pouvoirs locaux et notamment la question des créations d'emploi, de sécurité publique, de protection sociale, d'éducation, de planification urbaine et d'infrastructures. L'urbanisation contemporaine est ainsi analysé sous plusieurs facettes : la gestion des ressources, la recherche de la cohésion sociale, le respect de l'environnement ou encore l'interface ville/ campagne. UrbaChina vise par ailleurs à ouvrir de nouvelles pistes de recherche sur l'émergence de nouveaux modes de vie et de consommation, les aspirations politiques des classes moyennes chinoises et à examiner le faisceau de lois et de réglementations qui redessinent les contours des villes et déterminent la requalification des localités rurales en établissements urbains.

Contribution du post-doctorat aux réflexions menées dans le projet UrbaChina

Tout en soulignant l'apport des contributions des chercheurs en sciences sociales dans le domaine de la dynamique urbaine en Asie, on constate que la recherche concerne surtout l'aspect matériel du processus. Les représentations sociales que les acteurs ont de la ville sont bien souvent délaissées par les travaux. C'est précisément sur cette dimension que le projet de recherche post-doctoral Germaine Tillion se concentrera. Pour saisir la complexité du phénomène urbain contemporain et de ses enjeux, il est en effet crucial d'identifier les façons dont un groupe social - dirigeants municipaux et résidents - construit un nouvel espace urbain, au-delà des briques, du ciment, ou des réseaux sociaux. Il s'agit d'analyser le processus de façonnage du tissu symbolique de la ville ainsi que les références spatiales et mémorielles qui la structurent et lui donnent forme à travers sa transformation. Comment ces nouvelles entités urbaines sont-elles composées et dotées d'une identité ? Quelles sont les initiatives des dirigeants locaux et des résidents pour s'adapter et s'intégrer aux nouveaux lieux de vie ? Comment les structures sociales se forment ou se

reformer-elles dans ces nouveaux lieux ? Quel est l'impact de la transformation du paysage urbain sur les habitants ? Devant l'ampleur et la complexité de l'urbanisation des zones rurales chinoises, et le manque de travaux sur le sujet, ce projet de recherche post-doctoral complétera nos connaissances et enrichira les débats sur la ville asiatique en transformation. Il examinera, par le biais d'une étude de cas, l'une des facettes de ce processus : le façonnage de la mémoire et la recomposition du patrimoine - tant matériel qu'immatériel - au sein des villes transformées.

Ce post-doctorat apportera des éléments de réflexions différentes pour le projet sino-européen UrbaChina. Par un angle d'approche complémentaire, il participera au dialogue avec les chercheurs de ce programme dans le but d'enrichir la réflexion collective en la complétant par de nouveaux questionnements et en mesurant les enjeux qui n'ont pas été pris en compte dans le projet initial. Il mènera ce travail notamment à travers trois grands thèmes: 1) Les représentations sociales de la ville, tant de sa fondation, de sa transformation que de son développement (avec par exemple l'apparition de nouvelles formes urbaines et architecturales ou encore les projets durables tels que les parcs naturels). 2) Les pratiques d'inscription dans la ville permettant aux acteurs municipaux et aux habitants tant de légitimer et de justifier l'appropriation de cet espace que de s'en imprégner comme nouveau lieu de vie. 3) L'articulation entre les plans d'urbanisme et les tissus symboliques de la ville élaborés par les résidents et la municipalité, en prenant notamment en compte la question des pratiques géomantiques.

Alors que le programme UrbaChina concerne les grandes agglomérations, le projet de post-doctorat se concentre sur une petite ville située en zone rurale. Les politiques publiques annoncent que le paysage futur de la Chine sera en grande partie composé de ces petits ensembles urbains restructurés et recomposés. Il paraît donc particulièrement stimulant de commencer des études qui permettront une analyse comparative entre les résultats recueillis par les recherches en mégapole ou mégalopole avec les résultats de travaux menés dans des contextes urbains plus restreints. Ce travail ne manquera pas de soulever des enjeux et des spécificités qui stimuleront les réflexions au sein de l'équipe UrbaChina et enrichiront nos connaissances de ces processus.

3. Méthodes et perspectives

La méthode ethnographique privilégiée dans ce projet permettra l'observation *in situ* des discours et des actions de la municipalité et des habitants. Néanmoins, le post-doctorant devra prendre en compte le contexte historique et social de l'entité urbaine. Il s'inscrira dans la sensibilité de la recherche du CECMC, à travers laquelle le contemporain est envisagé de concert avec la structure historique et culturelle du lieu. Il s'agira de contextualiser les données recueillies en considérant, si nécessaire, les matériaux historiques disponibles - tant oraux que textuels. Ce point de vue et cette

échelle permettront d'identifier des processus au niveau micro local et contribueront à compléter les connaissances apportées par de nombreux travaux menés par le biais d'autres approches.

En questionnant ce que ces pratiques disent du patrimoine et de la mobilisation de la mémoire en Chine, ce travail post-doctoral s'intégrera aussi dans les travaux sur la mémoire mené au CECMC, notamment dans le cadre d'un nouveau séminaire intitulé « Usages et expériences du passé : la fabrique de l'Histoire en Chine », dirigé par Christian Lamouroux, Isabelle Thireau et Samia Ferhat⁷.

En outre, dans une visée de la recherche à long terme du CECMC, ce projet post-doctoral est envisagé comme une étude exploratoire. En effet, le travail du post-doctorant, limité à une année, devra juger de la pertinence du questionnement sur le patrimoine et la mémoire dans le développement urbain chinois contemporain. Grâce à ses résultats, ce projet post-doctoral prospectif devrait permettre de tirer des fils de réflexion et de tester des approches. Il s'agit, pour les membres du CECMC, d'un thème susceptible d'être développé plus amplement dans le futur au sein, par exemple, d'un projet international et pluridisciplinaire formant un axe transversal de l'UMR incluant des chercheurs traitant de ces questions au Japon et en Corée.

4- Bibliographie des travaux cités

Allain Y.-M., Chiu Che Bing et Christiany J., *Protection et mise en valeur du site du Yuanming Yuan*, Beijing, Zhongguo Linye Chubanshe and Hua Xia Atelier d'Architecture, 2002.

Baptandier B., Trémon A.-C. (coord.), *Chine, l'Etat au musée*, numéro thématique de la revue *Grahiva*, n°16, 2012.

Bellocq M., « La préservation du patrimoine culturel en République populaire de Chine : pour quelle mémoire ? », in *Perspectives chinoises*, n° 96, juillet-août 2006.

Blumenfield T., Silverman H. (eds.), *Cultural Heritage Politics in China*, New York, Springer, 2013.

Bodolec C., « Décider ensemble du développement local : le cas du musée des Arts et Traditions populaires de Nianpan (Shaanxi) », in Thireau Isabelle (éd.), *De proche en proche. Ethnographie des formes d'association en Chine contemporaine*, Bern, Berlin, Bruxelles, Peter Lang, 2013.

Bodolec C., « The Chinese Paper-Cut: from Local Inventories to the UNESCO Representative List of the Intangible Cultural Heritage of Humanity », in Bentix Regina, Eggert Aditya (eds.) *Heritage Regimes and the State*, Gottingen, Gottingen University Press, 2012.

Buffetrille K., « La restauration du monastère tibétain de bSam yas: un exemple de la continuité dans la relation chapelain-donateur au Tibet ? », in *Journal Asiatique*, vol.277, n°3-4, 1989.

⁷ <http://www.ehess.fr/fr/enseignement/enseignements/2013/ue/347/>

- Bujard, M. et Ju Xi, « The heritage of the temples, a heritage in stone », in *China Perspectives*, 2007, 4.
- Chang Wan-Chen, *La Chine a-t-elle une approche de la notion de patrimoine ?*, Thèse de doctorat sous la direction de Michel Van Praët, 2000.
- Fresnais J., *La protection du patrimoine en Chine 1949-1999*, Paris, éditions du CTHS, 2001.
- Goulard S., « Chinese cities and colonial heritage preservation », carnet de recherche hypothèse *UrbaChina*, avril 22, 2013, online: <http://urbachina.hypotheses.org/3892> [consulté le 30/10/2013].
- Kreissler F., « Le Mémorial de Nankin : lieu de mémoire collective ? », in Hähnel-Mesnard C., Liénard-Yétérien M. et Marinas C. (dir.), *Culture et mémoire. Représentations contemporaines de la mémoire dans les espaces mémoriels, les arts du visuel, la littérature et le théâtre*, Palaiseau, Éditions de l'École Polytechnique, 2008.
- Lasserre A., *Patrimoine bâti et tourisme en Chine*, Notes d'avancement de recherche dans le cadre du Séminaire « Asie orientale aujourd'hui », Institut d'études politiques de Paris, 26 mai 2008.
- Le Mentec K., « Barrage des Trois Gorges : les cultes et le patrimoine au cœur des enjeux. Etude sur les vestiges culturels et la religion populaire local dans le district de Yunyang (Chongqing), in *Perspectives chinoises*, 94, 2006,
- Obringer F., « La médecine chinoise et la tentation du patrimoine », in *Perspectives chinoises* 2011, 3.
- Shepherd R.J, Yu L., *Heritage Management, Tourism, and Governance in China: Managing the past to Serve the Present*, SpringerBriefs in Archaeology, New York, Springer Verlag, 2013.
- Svensson M., *In the Ancestor's Shadow: Cultural Heritage Contestations in Chinese Villages* Working Paper No. 17, 2006, Centre for East and South-East Asian Studies, Lund University, 2006.
- Tieben H., « Hong Kong's Urban Heritage as Resource for Future Development », in *World Architecture* 208, n°10, 2007.
- Wang Li, *La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Son application en droits français et chinois*, Paris, L'Harmattan, 2013.
- Zhang Liang, *La Naissance du concept de patrimoine en Chine XIXe-XXe siècles*, Paris, Editions Recherches/Ipraus, 2003.

Partie II - Procédure de recrutement du post-doctorant

1. Comité de sélection

Responsable de la procédure de recrutement : Caroline Bodolec (chargée de recherche au CNRS) :
bodolec@ehess.fr

Composition du jury de sélection des candidats :

Président du jury

Caroline Bodolec, chargée de recherche CNRS, responsable de l'axe TOP

Membres statutaires de l'UMR Chine Corée Japon

Frédéric Obringer, chargé de recherche CNRS, directeur du CECMC, responsable de l'axe TOP

François Gipouloux, directeur de recherche CNRS, directeur de l'UMR 8173, responsable du programme UrbaChina

Membre associé de l'UMR Chine Corée Japon

Maylis Bellocq, maître de conférence, Université Bordeaux 3, membre de l'axe TOP

Membres extérieurs

Sabina Loriga, directrice d'études EHES, membre du Centre de recherche historique (CRH)

Michèle Baussant, chargé de recherche CNRS, Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparative (LESC)

2. Calendrier du recrutement

- Diffusion de l'appel à candidature : 20 décembre 2013
- Clôture des candidatures : 1er février 2014
- Désignation des rapporteurs (2 rapporteurs par dossier) : 14 février 2014
- Réunion du jury pour effectuer le classement des candidats : 30 avril 2014
- Annonce des résultats : 30 avril 2014
- Prise de poste : 1er juillet 2014

3. Annonce de recrutement - Appel international

Version française

Contrat post-doctoral Germaine Tillion (2014-2015) PRES héSam « Paris Nouveaux Mondes »
Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (CECMC)
UMR 8173 Chine, Corée, Japon (Paris, France)

Débutant au plus tard le 1er juillet 2014, le contrat post-doctoral Germaine Tillion du programme « Paris Nouveaux Mondes » du PRES héSam s'effectuera au sein de l'UMR 8173 Chine, Corée, Japon et plus précisément au Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (CECMC).

Il s'agit d'un poste de recherche d'une durée d'une année (non renouvelable) à temps plein, sans obligation d'enseignement. La rémunération annuelle brut est de 47 000 €. Les frais de terrain seront couverts par le CECMC et l'UMR 8173 et seront sujet à une autorisation préalable par le responsable de l'unité de recherche.

Critères d'éligibilité

- Cet appel est ouvert exclusivement aux candidats ayant soutenu leur thèse en dehors des établissements du PRES héSam
- Les candidats doivent être titulaires d'un doctorat en anthropologie de la Chine contemporaine obtenu dans les trois années précédant la date de l'annonce de recrutement (soit après mai 2011).
- Ils doivent maîtriser la langue chinoise et avoir une expérience de l'enquête ethnographique en Chine
- Les projets de recherche doivent être liés au thème général du projet. De préférence, il s'agira de prolonger le terrain ou les analyses développés dans le cadre de la thèse. La maîtrise de la thématique du patrimoine sera très appréciée.
- Le terrain d'enquête choisi sera une petite ville de la Chine rurale

La préférence ira aux candidats qui connaissent le français. Les candidatures peuvent cependant être rédigées en français ou en anglais.

Composition du dossier de candidature

- un curriculum vitae (incluant une liste de publications)
- un projet de recherche (750 mots maximum)
- résumé de la thèse (2 pages maximum)
- noms et contacts de chercheurs pouvant servir de référence

Les dossiers de candidatures doivent parvenir sous un seul fichier PDF, uniquement par courrier électronique, à Caroline Bodolec <bodolec@ehess.fr> au plus tard le 1er février 2014.

L'objet du message stipulera « Post-doc Patrimoine et Ville »

Version anglaise

Post-doctoral position Germaine Tillion (2014-2015) PRES héSam « Paris Nouveaux Mondes »
Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (CECMC)
UMR 8173 Chine, Corée, Japon (Paris, France)

To begin no later than 1st July 2014, the One-year (non renewable) post-doctoral position Germaine Tillion funded by "Paris Nouveaux Monde" PRES heSam Research program will take place within the UMR 8173 Chine, Corée, Japon in Paris, France.

The position is dedicated to research, with no teaching. It is ranked at the "Contrat post-doctoral" level in the French system; the annual income is 47 K€. Field research expenses will be covered by the CECMC and the UMR 8173 and subject to prior approval.

Eligibility criteria

- This programme targets applicants who obtained their doctorate outside the PRES heSam institutions.
- Applicants should hold a doctorate in anthropology of contemporary China, obtained within three years before the announcement of the position (hence after may 2011).
- Applicants must master the Chinese Language and have an experience of ethnographic fieldwork in China
- Research proposals should be relevant to the general theme of the project (see outline above). Preference will be given to candidate who further extent the fieldwork or analysis presented in their Ph.D. Knowledge of the research field related to Heritage is highly favored.
- Fieldwork will be preferably a small city localized in rural China.
- Preference will be given to candidates who have some knowledge of French. Applications may however be submitted in English or French.

Applicants are requested to submit

- a curriculum vitae (including list of publications),
- a research proposal on a topic related to the project (750 words maximum)
- Summary of the applicant's doctoral dissertation (max 2 pages)
- names and contacts of scholars who might serve as references

Applications should be sent by e-mail (one single pdf file) to Caroline Bodolec <bodolec@ehess.fr> no later than 1st February 2014.

The object of the message must stipulate "Post doc Heritage, City"

4. Diffusion de l'annonce de recrutement

Cette annonce sera diffusée :

- Sur le site de l'Association of Asian Studies (AAS)

<http://www.asian-studies.org/jobs/index.htm>

- Par le réseau de l'Association Européenne des Etudes Chinoises (EACS)

<http://www.chinesestudies.eu/>

- Dans le réseau français "doc-postdoc ethno"

<http://fr.groups.yahoo.com/group/docpostdoc-ethno/>

- Sur le site de l'Association Française d'Etudes Chinoises

<http://www.afec-etudeschinoises.com/?lang=fr>

- Sur le site hypothèse du Centre Chine et de UrbaChina

<http://cecmc.hypotheses.org/>

<http://urbachina.hypotheses.org/>

- Sur le site franco-anglais du Centre d'Etudes Français sur la Chine Contemporaine (Hong Kong)

<http://www.cefc.com.hk/rubrique.php?id=73>

Partie III - Accueil du post-doctorant

1. L'accueil pratique du doctorant et ses avantages

Le post-doctorant sera affilié pendant une année à l'UMR 8173 Chine Corée Japon, au sein du Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (CECMC) situé 190-198 avenue de France, 75013 Paris, France.

Il bénéficiera de l'ensemble des avantages que reçoivent les membres :

- adresse e.mail ehess,
- page personnelle sur le site officiel sur le site du CEMC,
- accès au wifi dans les locaux de l'Ecole des Hautes études en Sciences Sociales,
- accès et possibilité d'emprunt à la bibliothèque du CECMC (22 Avenue du président Wilson, 75016 Paris) et à la Bibliothèque de la Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme (190 avenue de France, 75013 Paris)
- accès aux bibliothèques de Paris.
- accès à un espace de travail et à un bureau partagé comprenant des ordinateurs PC ou Macintosh (salle 682 du bâtiment le France)
- accès à une imprimante couleur et à un photocopieur
- soutien du personnel administratif
- accès à une salle de réunion (salle 681 du bâtiment le France)
- possibilité de financement pour la participation à des colloques internationaux (billets d'avion et logement)
- les frais occasionnés lors de séjours de terrain seront financés sur le budget du CECMC et de l'UMR 8173. Les dépenses de terrain devront faire l'objet d'une autorisation préalable.

2. Les engagements du post-doctorant

Le post-doctorant devra s'engager à:

- réaliser le projet de recherche pour lequel il a été sélectionné
- résider dans la région parisienne pendant la durée du post-doctorat
- fréquenter de manière hebdomadaire le Centre Chine
- participer activement aux activités de l'équipe de recherche TOP: séminaires, projets collectifs de panel de conférence ou de publication
- transmettre les récépissés des dépenses effectuées dans le cadre de l'enquête de terrain pour remboursement

- présenter ses recherches au Centre Chine
- rendre compte des résultats de sa recherche sous forme de conférences et/ou d'articles au plus tard dans les 24 mois après le début du contrat.